



Association des amis de la Fondation OPTEO.
Association de parents, de personnes handicapées et de leurs amis

Siège social SAINT MAYME 12850 ONET LE CHÂTEAU Tel : 07 50 68 34 02

Saint Mayme, janvier 2025

APPEL A COTISATION 2025 NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Depuis plus de 60 ans, l'association parentale Adapei 12-82 milite pour la défense des droits des personnes en situation de handicap, les accompagne dans leurs besoins et veille au respect de leurs droits.

La mobilisation et la vigilance restent indispensables afin de pouvoir continuer d'assurer à ces personnes les conditions d'accueil, de travail, et d'accompagnement dont elles ont besoin.

MOBILISONS-NOUS !

Vous trouverez ci-joint deux formulaires d'adhésion :

« **Adhésion principale 80 €** » L'adhérent principal recevra la revue « Vivre ensemble » publiée par l'UNAPEI, première fédération d'associations pour la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap au niveau national.

« **Adhésion supplémentaire 40 €** » Cotisation à taux réduit suivant deux conditions :

- Possible seulement si une première cotisation de 80 € est enregistrée.
- Être domiciliée à la même adresse que la cotisation à 80 €.

Le saviez-vous ?

Notre association étant reconnue d'utilité publique, 66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Un don de 80 € ne vous coûte en réalité que 27,20 €.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité.

Le bureau de l'Association ADAPEI 12-82

NOS ACTIONS :

• **DÉFENSE DES DROITS :**
Permanence associative à la
MDPH, CDAPH, CDU, CAF,
CCAS, ...

• **SENSIBILISER LE PUBLIC :**
S3A
Accueil
Accessibilité
Accompagnement



• **ACCOMPAGNER LES FAMILLES :**
Permanences et lieux d'accueil :
Albias, Decazeville,
Onet le Château,
Villefranche de Rouergue

• **AMIS DE LA FONDATION OPTEO**
qui s'occupe de nos
enfants :



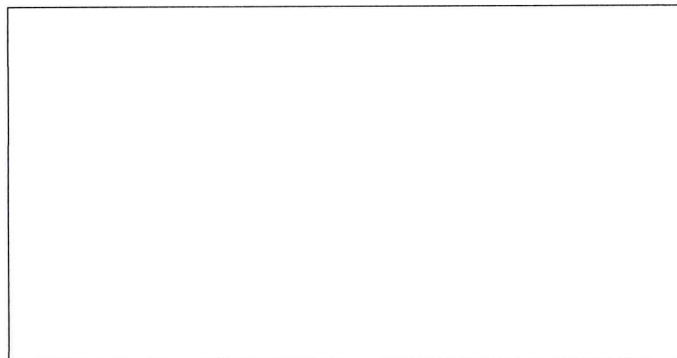
• **PARTENAIRE DE L'UNAPEI**
:
Adhésion nationale
Magazine «Vivre Ensemble »



• **RETROUVER NOUS SUR NOTRE SITE :**
adapei12-82.com

ADHÉSION 2025

80 €



Cette adhésion permet également en plus une cotisation à 40 €, bulletin au verso

A renvoyer avant le 31 mars à :
Mme Brigitte CHAMPAGNEUR, Trésorière de l'Association
ADAPEI 12-82 SAINT MAYME 12850 ONET LE CHÂTEAU

Adhérent désigné (pouvant être différent de la personne ayant établi le chèque)

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville: _____

Téléphone : _____ Mobile: _____

Adresse Internet : _____

Mois et année de naissance : _____

En qualité de :

1 // Parent // Membre de la famille - Personne en situation de handicap ou Ami (préciser) :

De : nom et prénom de la personne handicapée : _____

Date de naissance: _____

Établissement d'accueil : _____

Service d'accompagnement à domicile : _____

ACQUITTEMENT DE LA COTISATION

Chèque de 80€ à l'ordre de : ADAPEI 12-82

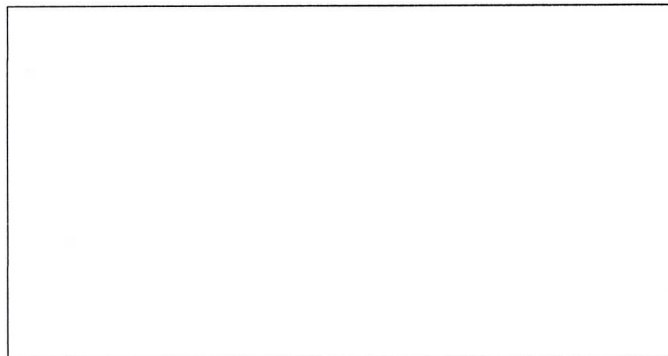
Un reçu libératoire (justificatif de paiement pouvant être déduit de votre déclaration fiscale) sera établi au nom de la personne ayant établi le chèque et non à celui de la personne désignée comme adhérent (si ces deux personnes sont différentes).

A l'occasion de cet appel à cotisation, nous vous proposons un espace de libre expression afin de nous faire part de vos demandes, de vos questions, de vos remarques éventuelles afin que nous puissions mieux répondre à vos attentes :

Nous vous remercions du soutien que vous exprimez au travers de cette cotisation.
Le Responsable du Secteur

ADHÉSION 2025

40 €



Cette cotisation doit être liée obligatoirement à une adhésion principale à 80€ et domiciliée à la même adresse.

A renvoyer avant le 31 mars à :
Mme Brigitte CHAMPAGNEUR, Trésorière de l'Association
ADAPEI 12-82 SAINT MAYME 12850 ONET LE CHÂTEAU

Adhérent désigné (*pouvant être différent de la personne ayant établi le chèque*)

Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Adresse Internet :

Mois et année de naissance :

Renseignement de l'adhésion principale à 80 euros

Nom et prénom de l'adhérent :

Préciser le lien de parenté :

ACQUITTEMENT DE LA COTISATION

Chèque de 40€ à l'ordre de : ADAPEI 12-82

Un reçu libératoire (justificatif de paiement pouvant être déduit de votre déclaration fiscale) sera établi au nom de la personne ayant établi le chèque et non à celui de la personne désignée comme adhérent (si ces deux personnes sont différentes).

A l'occasion de cet appel à cotisation, nous vous proposons un espace de libre expression afin de nous faire part de vos demandes, de vos questions, de vos remarques éventuelles afin que nous puissions mieux répondre à vos attentes :

Nous vous remercions du soutien que vous exprimez au travers de cette cotisation.
Le Responsable du Secteur